

REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 2121-10 du C.G.C.T.)

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire à la Mairie (Salle Consulaire) le :

JEUDI 08 DÉCEMBRE 2022 à 18 heures 30

ORDRE DU JOUR

- Approbation du P.V. de la précédente séance (19/10/2022)
- Adoption de l'ordre du jour
- Opération Centre 2025 : Attribution de la concession d'aménagement – N°DCM2022-54
- Finances : Décision Modificative n°1 au B.P. 2022 – N°DCM2022-55
- Finances : Autorisation à donner au Maire pour engager des dépenses d'investissement avant le vote du B.P. 2023 – N°DCM2022-56
- Finances : Tarifs divers communaux – N°DCM2022-57
- Finances : Admission de créances en non-valeur – N°DCM2022-58
- Subvention exceptionnelle – N°DCM2022-59
- Ressources Humaines : Adhésion au Contrat groupe d'assurance des risques statutaires du C.D.G.74 – N°DCM2022-60
- Ressources Humaines : Renouvellement du contrat-cadre de fourniture de titres-restaurant du C.D.G.74 2023-2026 – N°DCM2022-61
- C.C.P.R. : Extension groupe scolaire de Toisinges – Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage et de financement - N°DCM2022-62
- C.C.P.R. : Désignation du représentant de la commune à la Commission Intercommunale pour l'accessibilité – N°DCM2022-63
- Dérogation à la règle du repos dominical – N°DCM2022-64
- UFOVAL : participation financière communale 2023 – N°DCM2022-65
- Foncier : Rétrocession C.G Promotion/Commune – N°DCM2022-66
- Questions diverses
- Questions orales

Le Maire,
Marin GAILLARD



Affiché le 1^{er} décembre 2022